



## **Commémoration du 19 mars 1962**

Les anciens combattants, Mr le Maire, des représentants du conseil municipal et des habitants de la commune se sont retrouvés autour du monument aux morts afin de commémorer la signature des accords d'Evian et le cessez le feu de la guerre d'Algérie. Après le dépôt de gerbe par des élèves de l'école primaire et la lecture des textes officiels, tout les participants ont marqué une minute de silence avant d'écouter la Marseillaise.



Il n'y a rien de plus important que de déposer un souvenir ou une prière à été déposée et ou une

